

Réf: Dossier N° : 54308

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL » en abrégé «EDSR »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 7 VILLA 99, 06 BP  
6877 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR  
RURAL » en abrégé «EDSR ».

**Objet**: électrification rurale ; entretien routier ;travaux d'assainissement urbain ;construction et/ou aménagement de maison individuelle.  
import-export ; prestations de services

**Capital social**: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 7 VILLA 99, 06 BP  
6877 ABIDJAN 06

**GERANT**: Monsieur KOUAKOU AMENAN JEANNE EPOUSE  
CHESNOY.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-24485 du 14/09/2018 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°22062 du 14/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

